



## Commission Départementale de l'Arbitrage

### Réunion en visioconférence du lundi 17 octobre 2025

Validé par l'ensemble de la CDA en présentiel le 18 décembre 2025.

Présents : Mme Elodie LOPES, M. Patrick GUAGLIARDI, M. Claude CHEVALIER, M. Antoine LASSALLE, M. Loïc BARROUILLET, M. Jérémy STINAT, M. Quentin LANET, Mme Marion MUÑOZ.

Excusés : M. Laurent DUVIGNEAU, M. Jean-Jacques MINBIELLE, M. Ludovic ESCALLE.

#### Début de séance à 18h30.

En amont de cette réunion, les membres de la CDA valident à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 10 septembre 2025.

#### **Courrier de la CDA**

**M. Alexandre MAGRIN**, assistant spécifique, souhaite arbitrer en Gironde. Après accord des deux districts, la CDA des Landes accède à sa demande et le met à disposition de la CDA de Gironde.

**M. Mohammed EL KHIDRI**, jeune arbitre régional, écrit à la CDA pour bénéficier de la passerelle JAR > arbitre R3. La CDA valide sa demande. Conformément à la circulaire de la CRA, il sera observé en Séniors Départemental 1. Si les observations valident ce niveau, il sera ensuite observé en Séniors Régional par la CRA.

**M. Remy PINTO DUARTE**, jeune arbitre stagiaire, demande à arbitrer des matchs en Séniors Départemental. Une observation conseil sur un match en Séniors Départemental 2 sera effectuée afin d'évaluer son potentiel à arbitrer dans cette catégorie.

**M. Jonathan GRÉGOIRE** et **M. Gianni PALLANCA** font part à la CDA de leur arrêt de l'arbitrage. La CDA les remercie pour leur investissement.

La CDA note également les arrêts de **M. Nicolas BONNIN** et **M. Paulo NUNES**, ces derniers n'ayant pas renouvelé leur licence d'arbitre.

**M. Jean-Claude DUFAU** demande finalement à la CDA de repasser arbitre assistant spécifique pour cette saison, demande refusée par la CDA. En effet, la CDA a acté lors de sa première réunion sa demande de passer arbitre central pour la saison 2025 – 2026 et l'a intégré à la catégorie Départemental 3.

#### **Point test physique**

La CDA a organisé trois sessions pour le passage du test physique des arbitres départementaux.

## COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

- Départemental 1 : 13 arbitres sur les 14 affectés dans cette catégorie se sont présentés et ont réussi le test physique, validant ainsi leur affectation pour la saison 2025 – 2026. **Un arbitre** n'ayant pu se présenter à aucune des sessions organisées (certificat médical à l'appui), il est affecté dans la dernière catégorie dans laquelle il officiait et dont il avait validé le niveau soit en Départemental 1.

- Départemental 2 : 13 arbitres sur les 14 affectés dans cette catégorie se sont présentés et ont réussi le test physique, validant ainsi leur affectation pour la saison 2025 – 2026. **Un arbitre** n'ayant pu se présenter à aucune des sessions organisées (certificat médical à l'appui), il est affecté dans la dernière catégorie dans laquelle il officiait et dont il avait validé le niveau soit en Départemental 3.

L'effectif minimum d'arbitres dans cette catégorie n'étant plus atteint, la CDA se réunira prochainement afin d'étudier un potentiel repêchage d'arbitres actuellement affectés en Départemental 3.

- Départemental 3 : 8 arbitres ont échoué mais restent affectés en Départemental 3 (il n'existe pas de catégorie inférieure). La CDA enregistre les retours de **deux arbitres** dans cette catégorie ; ces derniers ont satisfait au test. Deux arbitres n'ont pas encore de licence validée suite à la non transmission de leur dossier médical et n'ont donc pas effectué le test physique ; ils n'officeront pas sur la saison 2025 – 2026. **Un arbitre** ne s'est pas présenté au test physique et a transmis un justificatif à la CDA. Au vu du caractère exceptionnel de la situation, la CDA acte son maintien dans cette catégorie pour la saison 2025 – 2026. **Un arbitre** ne s'étant présenté à aucune des différentes sessions proposées et n'ayant fourni aucun justificatif d'absence, la CDA propose, conformément aux directives transmises en début de saison, une remise à disposition de l'arbitre auprès de son club et transmet le dossier au conseil d'administration.

- Arbitres assistants spécifiques : tous ont satisfait au test physique.
- Jeunes arbitres : tous ont satisfait au test physique (un échec sans incidence : catégorie unique pour les jeunes arbitres).

### Formation initiale d'arbitrage

Une première FIA ayant réuni 13 stagiaires (dont 1 des Pyrénées-Atlantiques) s'est déroulée à Hagetmau du 19 au 21 septembre. Sur les 12 stagiaires landais présents lors de cette FIA, 10 ont validé l'examen théorique le 28 septembre, un candidat était excusé et passera l'examen le 26 octobre en amont de la formation des premiers secours. Un candidat ne s'est pas présenté et n'a pas fourni de justificatif, il est remis à disposition de son club et devra repasser une FIA s'il souhaite devenir arbitre.

Une deuxième session de formation se tiendra du 7 au 9 novembre à Hagetmau. À ce jour, 12 stagiaires sont inscrits dont un en provenance des Pyrénées-Atlantiques. **M. Claude CHEVALIER**, **M. Loïc BARROUILLET**, **M. Antoine LASSALLE** et **M. Quentin LANET** seront les formateurs qui interviendront sur cette session.

### Point observations et accompagnements

**M. Claude CHEVALIER** et **M. Antoine LASSALLE**, responsables des observations des arbitres départementaux pour la saison 2025 – 2026, ont effectué un stage de rentrée des observateurs le dimanche 14 septembre au district des Landes.

**M. Quentin LANET**, chargé de la formation initiale des arbitres et de leur accompagnement, a également effectué une réunion de rentrée au profit des arbitres volontaires pour effectuer des accompagnements cette saison le dimanche 12 octobre au district des Landes.

## Divers

Un cours des arbitres sera dispensé par la CDA, la date reste encore à définir (il est malheureusement impossible pour la CDA de caler ce cours en amont de la soirée UNAF du 28 novembre).

Un mail sera prochainement envoyé à l'ensemble des arbitres afin que les volontaires pour un stage alliant théorie et physique sur une journée au district des Landes se fassent connaître.

Aussi, suite à de nombreux aléas survenus depuis le début de saison, un mail sera envoyé à l'ensemble des arbitres afin de leur rappeler leurs obligations et leurs devoirs administratifs.

L'ordre du jour étant terminé, après un tour de table, la Présidente décide de clôturer la réunion.

**Fin de séance à 20h40.**

**La Présidente**

**Élodie LOPES**

**La Secrétaire de séance**

**Marion MUÑOZ**